

AFFICHE LE 17 OCT. 2017

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 OCTOBRE 2017 COMPTE RENDU



L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 11 OCTOBRE à 18 h 30, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS dîment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 05 octobre 2017.

**Présents :** Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Etiane BERRON, Didier CAZIMAJOU, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CI, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Dominique FAUBET, Christine FORESTIE, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Jean-Pierre MANCAEU, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pierre RIBEAUT, Mathieu TRUFFART.

**Absents :** Marie-Dolorés ANGULO, Jean-Claude BERNARD, Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Corinne LAULAN, Guy MORENO, Jean-Claude PEREZ, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTIN.

**Pouvoirs :** De Jean-Claude BERNARD à Laurence MEUNIER, de Dominique CAVAILLOLS à Anne-Marie PENEAU, de Corinne LAULAN à Jocelyn DORE, de Jean-Claude PEREZ à Didier CAZIMAJOU, de Jean-Patrick SOULE à Maguy PEYRONNIN, de Bruno TRENTIN à Line BARADUC.

**Secrétaire de séance :** Sylvie PORTA.

Members en exercice : 42  
Présents au début du Conseil : 34  
dont suppléants : 0  
Absents au début du Conseil : 8  
pouvoirs : 6

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2017-233	Administration générale - Avis sur le Schéma Départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de Gironde	Le Conseil Communautaire donne un avis favorable au Schéma Départemental d'amélioration de l'accessibilité des Services au Public de Gironde et autorise Monsieur le Président à transmettre cet avis à la Préfecture de la Gironde.	UNANIMITE
2	2017-234	Administration générale - Acceptation du retrait du PETR Cœur Entre-Deux-Mers et approbation des nouveaux statuts	Le Conseil Communautaire approuve le retrait de la Communauté de communes du PETR à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier 2018 et approuve la modification statutaire de ce dernier relative à sa nouvelle composition.	POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3
3	2017-235	Administration générale - Autorisation de signature des procès-verbaux de transfert des biens attachés aux compétences de la Communauté de communes.	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens listés dans la délibération.	POUR : 38 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 1
4	2017-236	Administration générale - Contrat de développement territorial - chaleur renouvelable - : position de principe	Le Conseil Communautaire accepte le principe de mise en oeuvre d'un programme de développement territorial - chaleur renouvelable - sans contrepartie financière sur le territoire de la Communauté de communes.	UNANIMITE
5	2017-237	Administration générale - Don de secours aux Antilles à la suite des ouragans	Le Conseil Communautaire décide de faire un don exceptionnel à la Fondation de France de 3 200€ afin de venir en aide aux sinistrés des Antilles à la suite des ouragans. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6713-01.	UNANIMITE
6	2017-238	Bâtiments - Demande de subventions pour les travaux de l'immeuble Rue de l'Oeulle à Cadillac	Le Conseil Communautaire accepte l'étude de faisabilité présentée par SOLIHA. Il accepte d'étudier les solutions techniques proposées et autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions pour financer cette opération. Il l'autorise également à effectuer toutes les démarches nécessaires pour signer tous les actes pris en application de la délibération.	UNANIMITE
7	2017-239	GISPD - Autorisation de signature de la convention de prestation - Conférence - Crises d'ados et ados en crises. Que comprendre ? Que faire ? - du 7 décembre 2017	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de prestation relative à la conférence du Docteur Xavier Pommeau du 7 décembre 2017	POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7

8	2017-240	Marché Public - Prorogation du marché de contrôle des installations d'assainissement non collectif attribué à la SAUR en 2012.	Le Conseil Communautaire décide de proroger le marché de contrôle des installations d'assainissement non collectif avec la SAUR pour une durée d'un an à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier 2018, pour un montant maximum de 15 000€.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1
9		Marché Public - Marché - Location des véhicules pour le service de portage de repas - - Attribution	AJOURNEE	
10	2017-241	Marché Public - Marché - Reconstruction de vestiaires de football à Sainte-Croix-du-Mont - - Attribution	Attribue les marchés de travaux - Reconstruction de vestiaires de football à Sainte-Croix-du-Mont - comme suit : - Lot 1 (Maçonnerie - Réseaux enterrés, hors démolition) à la SARL SERGE PERALI ET FILS pour un montant de 59 404€ HT ; - Lot 2 (Charpente - Couverture - Zinguerie) à l'EURL LAURENT CONSTANS pour un montant de 17 760,77€ HT ; - Lot 3 (Menuiserie - Aluminium) à la SARL TCB pour un montant de 28 584€ HT ; - Lot 4 (Equipements bois et PVC) à la SARL TCB pour un montant de 8 496€ HT ; - Lot 5 (Plâtrerie - Isolation) à la SARL GETTONI pour un montant de 16 419€ HT ; - Lot 6 (Plomberie - Sanitaires) à la SARL LE PLOMBIER DU MOULIN pour un montant de 19 672€ HT ; - Lot 7 (Chauffage - Electricité - VMC) à l'EURL CABANAT pour un montant de 24 562,56€ HT ; - Lot 8 (Carrelage) à la SARL NICOT ET FILS pour un montant de 12 946,40€ HT ; - Lot 9 (Peinture) à la SARL MATE JEAN CLAUDE pour un montant de 4 670€ HT. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les pièces des marchés de travaux avec les entreprises pour un montant estimatif de 192 514€ HT.	POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7
11	2017-242	Ressources humaines - Créations de postes	Le Conseil Communautaire crée au tableau des effectifs les emplois permanents à temps complet suivants, à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2017 : - 1 poste de Chargé(e) d'accueil au siège administratif sur le grade d'Adjoint administratif territoriaux C1, C2 ou C3 ; - 1 poste de Chargé(e) d'accueil au service déchets ménagers sur le grade d'Adjoint administratif territoriaux C1, C2 ou C3 ; - 1 poste d'Assistant(e) administratif au service Développement Economique et au service Environnement sur le grade d'Adjoint administratif territoriaux C1, C2 ou C3 ; - 1 poste d'Animatrice Relais d'Assistants Maternels sur le grade d'Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif Principal, Educateur Jeunes Enfants, Educateur Principal de Jeunes Enfants, Puéricultrice Territoriale ou Psychologue Territoriale ; - 1 poste d'Assistant Pôle social sur le grade d'Agent social Territorial C1, C2, C3 ou d'Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif principal. Ces postes seront rémunérés selon la nomenclature statutaire issue des décrets applicables. Les emplois pourront être occupés par un agent contractuel dans les conditions décrites dans la délibération. Le Conseil Communautaire dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget et autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la délibération.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1
	Décisions du Président		- Liste des déclarations d'intention d'aliéner ; - Choix du Bureau d'étude géotechnique pour les travaux de réparation des voies dégradées par les catastrophes naturelles de 2014 ; la société ANTEA GROUP a été choisie pour un montant de 12 535,20€. - Rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers du SICTOM ; - Lancement d'une consultation pour le marché d'assurances de la Communauté de communes ; - Adhésion des Communes de Cardan et d'Escoussans à la Communauté de communes : la délibération ayant recueilli la majorité nécessaire dans les Communes membres, l'adhésion de ces Communes aura lieu au 1 <sup>er</sup> janvier 2018. - M. CLAVIER demande à ce qu'un travail soit réalisé afin de construire un siège capable d'accueillir tous les agents. - M. CHOLLON demande qu'une motion relative à la baisse des dotations de l'Etat et à la suppression du dispositif des contrats aidés soit prise. - Les Communes doivent faire parvenir aux services leur délibération désignant les membres de la Conférence intercommunale du PLUI.	
	Questions diverses			

A Podensac, le 13 octobre 2017,

La Secrétaire de séance,  
SYLVIE PORTA

